

De la voix de l'autre dans le discours de presse. Analyse linguistique de polyphonie dans les articles du Quotidien d'Oran.

Mazot Aouda

Université d'Oran 2, Mohamed Ben Ahmed

Abstract:

Our study is part of the framework of the theory of language polyphony. Our corpus is composed of a set of statements from « Le Quotidien d'Oran ». We attach to analyze some brands of polyphony allowing the journalist to introduce the explicit or implied one or several voice in his speech, while conveying the points of view and expressing attitudes toward its statement and the voices that he puts in scene. We are inspired by the work of Oswald Ducrot (1980/1984) and Jean Claude Anscombe (1983) which are essentially within the linguistics of enunciation, of the theory of argumentation in language and linguistic polyphony theory.

Key words: polyphony, speech of the press, speaker, enunciator panel, point of view.

Résumé :

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la théorie de polyphonie linguistique. Notre corpus est composé d'un ensemble d'énoncés tirés du Quotidien d'Oran. Nous nous attachons à analyser quelques marques de polyphonie permettant au journaliste d'introduire d'une façon explicite ou implicite une ou plusieurs voix dans son discours, tout en véhiculant des points de vue et en exprimant des attitudes envers son énoncé et les voix qu'il met en scène. Nous nous inspirons des travaux menés par Oswald Ducrot (1980/1984) et Jean Claude Anscombe (1983) qui relèvent essentiellement de la linguistique de l'énonciation, de la théorie de l'argumentation dans la langue et de la théorie de polyphonie linguistique.

Mots clefs : polyphonie, discours de presse, locuteur, énonciateur, point de vue.

Introduction

Selon Bakhtine (1979 : 301) :

« L'objet du discours d'un locuteur, quel qu'il soit, n'est pas objet de discours pour la première fois dans un énoncé donné, et le locuteur donné n'est pas le premier à en parler. L'objet a déjà, pour ainsi dire, été parlé, controversé, éclairé, et jugé diversement, il est le lieu où se croisent, se rencontrent et se séparent des points de vue

différents, des visions du monde, des tendances »
(Bakhtine, 1979 : 301).

Tout discours n'est en réalité qu'une reprise, une interprétation, un résumé ou une reformulation des paroles et des discours de l'autre. La mise en mots d'une situation ou d'une expérience ne peut être le résultat d'une relation directe du locuteur à sa langue, c'est toujours d'après les autres expériences, des autres locuteurs.

Selon Bres (2001 : 84), les énoncés sont en relation avec des « voix étrangères ». L'énoncé serait dans ce cas une reprise de discours produits antérieurement ou une anticipation de la réponse de l'interlocuteur. Son énonciation ne serait en réalité qu'un épisode faisant partie d'un courant ininterrompu de communication :

« Toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui. On y trouve à tout instant une "citation", une "référence" à ce qu'a dit telle personne, à ce qu'"on dit", à ce que "chacun dit", aux paroles de l'interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre... La plupart des informations sont transmises en général sous une forme indirecte, non comme émanant de soi, mais se référant à une source générale non précisée : "j'ai entendu dire", "on considère", "on pense". (...) parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui » (Bakhtine, 1978 :159).

C'est la conception *polyphonique* du discours, qui met en cause l'unicité du sujet parlant. Elle s'intéresse à la relation du locuteur à l'objet du discours qu'il produit, et la façon dont s'y articulent différentes *voix*.

Selon Moirand (2007) : « Le texte journalistique devient [...] une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité [...] » (Moirand, 2007 : 85). Le discours de presse est un discours hybride, hétérogène et polyphonique. Il consiste à transmettre, à réécrire ou à reformuler d'autres discours. Notre objectif est d'étudier les marqueurs linguistiques de cette hétérogénéité caractérisant le discours de presse et plus particulièrement le Quotidien d'Oran, un journal algérien en langue française.

Nous visons à mettre certains énoncés extraits du Quotidien d'Oran en confrontation avec la théorie de polyphonie énonciative, considérée comme une source théorique pour notre analyse. En d'autres

termes, notre démarche consiste à proposer une analyse linguistique des marques de polyphonie dans l'énoncé journalistique. Nous nous attachons à étudier la mise en scène des points de vue à l'intérieur d'un seul et même énoncé.

Nous essayons de montrer la façon dont le journaliste du Quotidien d'Oran caractérise, organise et distribue la voix et le discours de l'autre dans ses énoncés. En se basant sur ces données, nous pouvons nous poser la question suivante : Quels sont les lieux d'articulation de polyphonie dans les articles du Quotidien d'Oran et quels en sont les indicateurs linguistiques ?

Ainsi, notre réflexion veut mettre à l'épreuve la présence de voix autre (s) que celle du locuteur- journaliste. Il nous semble pertinent de vérifier cette hypothèse par l'étude de quelques faits de langue qui attestent de la coexistence de voix superposées au sein du discours du journaliste du Quotidien d'Oran.

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la linguistique de l'énonciation et de la théorie de polyphonie linguistique.

La linguistique de l'énonciation prend comme objet d'étude les modalités d'inscription du sujet parlant dans le discours. L'énonciation est donc l'acte par lequel ce sujet s'approprie-t-il la langue alors que l'énoncé est le produit langagier de cet acte, il en porte les marques linguistiques.

La polyphonie énonciative (ou linguistique) dénonce l'unicité du sujet parlant. La distinction entre *sujet parlant*, *locuteur* et *énonciateur* constitue l'élément central de cette théorie. Si le sujet parlant est le producteur empirique de l'énoncé, le locuteur est l'être du discours qui est responsable des contenus sémantiques exprimés dans l'énoncé. Le locuteur met en scène un ou des énonciateurs, des êtres abstraits qui s'expriment à travers l'énonciation. Il leur attribue des points de vue en fonction des attitudes qu'il adopte vis-à-vis de son énoncé et de son allocataire. Nous nous inspirons des travaux menés d'Oswald Ducrot (1980, 1984) qui s'inscrivent dans ce cadre de recherche.

1. Présentation du corpus

Le Quotidien d'Oran est un journal algérien en langue française. Il a été fondé le 14 janvier 1994 par un groupe de fonctionnaires et d'industriels d'une coloration politique et sociale et d'origine géographique et ethnique très variées. Avec un taux de tirage quotidien qui atteint 195000 numéros, le Quotidien d'Oran est parmi les premiers journaux francophones en Algérie.

Ce quotidien traite des informations ayant un trait régional tel que les régions d'Oran, de l'Oranie, du centre et de l'est. Les articles abordent aussi les événements politiques nationaux et internationaux. Des pages sont consacrées aux faits divers, aux analyses, aux commentaires et aux débats animés par de grandes signatures.

Le Quotidien d'Oran fait preuve de rigueur et de précision. Ses articles relèvent soit de l'information, soit du commentaire. Dans d'autres cas, ces articles, dont quelques chroniques, sont très engagés et interpellent directement ou indirectement le lecteur.

Nous avons constaté que le Quotidien d'Oran mise sur la rigueur en présentant l'information et en l'approfondissant. La politique adoptée par l'équipe rédactionnelle et éditoriale se reflète dans le choix des titres, le classement et la hiérarchisation des articles dans des rubriques, la mise en page, la topographie et la typographie. Ce quotidien se veut un journal de qualité mais d'une coloration populaire, de proximité et proche du lecteur. C'est un journal national à statut international. Ainsi, le journal constitue un point d'équilibre entre les deux rangs de la scène politique algérienne, le pouvoir et l'opposition.

Le Quotidien d'Oran est parmi les principaux quotidiens de langue française en Algérie avec un tirage très élevé, justifié, selon Benabdellah (2007) par le fait que « [...] Le Quotidien d'Oran a accompagné l'aspiration sociétale et l'appétence de la société algérienne pour une information plurielle. Ce mouvement signale une césure signifiante avec le statu quo ante » (Benabdellah, 2007 : 75). Il instaure une rupture avec la tradition journalistique en Algérie, avec un mouvement qui « se caractérisait par la domination de la vie publique par un parti unique » et « avec les anciens choix éditoriaux qui faisaient dire à de nombreux lecteurs, sous forme de boutade, qu'ils n'achetaient le journal que pour connaître la date » (Ibid., 75).

Les articles dans leur majorité se caractérisent par un registre de langue soigné, du aux différentes plumes de qualité. Des journalistes, des écrivains, des universitaires et des experts de tous les domaines, Algériens et étrangers, dont les contributions permettent de mettre ce quotidien sur l'échelle des grands journaux de tradition et le font entrer en compétition avec ces derniers.

Les énoncés choisis s'inscrivent dans une période qui s'étend de 2011 à 2015. Cette période est marquée par un ensemble d'événements nationaux et internationaux de grande ampleur : le printemps arabe, les élections présidentielles en Algérie, la qualification de l'équipe nationale de football à la coupe du monde 2014, les protestations sociales en Algérie, la hausse du prix du pétrole, la crise économique mondiale, etc. Le discours du Quotidien d'Oran fait appel

aux dires, aux points de vue et aux discours de différentes instances pour relater ces faits, les expliquer, les commenter, les débattre et pour en élucider les causes et les effets.

2. Le discours de presse

Notre objectif n'est pas de présenter une définition du discours journalistique mais de décrire brièvement les traits qui le caractérisent et qui justifient son choix comme corpus d'analyse pour notre étude.

Le discours journalistique est un discours produit par les institutions publiques et privées de la presse écrite. Informer est la première mission du discours de presse. Cette mission se traduit tant par la transmission des nouvelles tant par l'expression de l'opinion. Il cherche donc à décrire le réel ou à le transformer. Cependant l'information transmise ne constitue pas une transcription fidèle du réel.

Selon Charaudeau (1997 : 163) :

« L'univers de l'information médiatique est bien un univers construit. Il n'est pas comme on le dit parfois le reflet de ce qui se passe dans l'espace public. L'événement n'est jamais transmis dans son état brut. Il fait l'objet de rationalisations : rationalisation par les principes de sélection des faits et des acteurs (les motifs), rationalisation par la façon d'enfermer ceux-ci dans des catégories d'entendement (la structuration), rationalisation enfin par les modes de visibilité choisis (rubricage) ».

Il s'agit donc d'un discours second produit à partir d'une interprétation d'événements qui se passent dans la société. C'est un discours construit car, selon Mouillaud et Tétu (1989) : « L'activité du journaliste ne consiste pas à mettre en mots une réalité factuelle, mais plutôt à construire un discours à partir d'un autre discours » (Mouillaud & Tétu, 1989 : 39). Le travail du journaliste s'appuie sur les sources de l'information : des sources qui restent à l'ombre. Leur présence dans le discours du journaliste n'est pas indiquée par une marque linguistique explicite. La détermination de ces voix est difficile car leur étude entre dans le cadre de la *polyphonie*. D'autres sources sont présentées d'une façon explicite par le journaliste parce qu'elles véhiculent des discours qui font l'objet de la citation.

3. La polyphonie

3.1. Définition :

Le mot *polyphonie* vient du grec *poluphônia* qui signifie, d'après les étymologistes, une multiplicité de voix ou de sons. Ce mot a été utilisé pour la première fois par les musiciens. Dans le langage

musical, le terme correspond à deux mots : *poly* qui signifie *plusieurs*, et *phonê* qui signifie *sons*. Il s'agit d'un chant à plusieurs voix. Bakhtine (1929) emprunte ce terme à la musique pour le transposer à la littérature.

La polyphonie bakhtinienne désigne une pluralité de voix dans un discours romanesque. Bakhtine voit que la polyphonie caractérise le roman de Dostoïevski (un romancier russe), en particulier, et le roman moderne en général. Le roman moderne met en scène des personnages en interrelation et en interaction dialogiques.

Les linguistes français, dont Oswald Ducrot (1980, 1984), ont manifesté un intérêt croissant à cette nouvelle théorie. Si la notion de polyphonie a, chez Bakhtine, une conception littéraire, chez Ducrot, le concept est employé dans un cadre général qui englobe la linguistique de l'énonciation, l'argumentation et la pragmatique.

La notion de polyphonie désigne, dans sa conception générale, la présence de voix multiples dans un énoncé ou un discours. Ces voix diffèrent de celle du producteur de l'énoncé. Contrairement à la théorie traditionnelle de l'énoncé, la théorie de polyphonie dénonce l'unicité du sujet parlant, qui n'est pas le seul à faire entendre sa voix dans l'énoncé. Tout énoncé est constitué de plusieurs voix superposées : un locuteur et un ou des énonciateurs.

3.2. Le locuteur

Le locuteur renvoie à l'instance à laquelle est imputé l'énoncé dans sa matérialité phonique ou scripturale. Ducrot(1984) le définit comme « un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé » (Ducrot, 1984 : 193). Le locuteur, l'être du discours, est différent du sujet parlant, l'être empirique, l'auteur effectif de l'énoncé. La présence du locuteur est exprimée par des marques linguistiques qui révèlent sa position vis-à-vis de son énoncé et son allocutaire.

A chaque énoncé correspond un locuteur unique – même s'il y a une pluralité d'instances productrices comme dans le cas des énoncés dont le producteur est collectif : les discours émanant d'une équipe de recherche, d'une entité éditoriale, etc., et qui sont considérés comme un seul locuteur – dont les déictiques dénoncent la présence dans l'énoncé. Selon Rabatel (2003) : « Le locuteur (L) est l'instance qui profère un énoncé (dans ses dimensions phonétiques et phatique ou dans ses réalisations scripturales) selon un repérage déictique à partir d'un ego, hic et nunc ou selon un repérage indépendant de sa situation d'énonciation » (Rabatel, 2003 : 132). La présence du locuteur dans

l'énoncé est marquée par l'usage de la première personne, mais pas dans tous les cas.

Dans notre corpus, il est rare que le locuteur (souvent le journaliste) s'exprime à travers la première personne. Le discours de presse est marqué dans sa majorité – malgré la présence de quelques articles à la première personne, tels que les articles rédigés par des spécialistes ou les articles de fond – par l'effacement énonciatif, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit des articles d'information.

1) La lutte contre la contrebande s'inscrit, de plus en plus, dans les priorités nationales, puisqu'à chaque occasion l'Etat réitère ses intentions de mettre un frein à un phénomène rampant qui a pris des proportions alarmantes.

Mardi 1^{er} octobre 2013, p.02.

Le locuteur de cet énoncé est identifié au journaliste malgré l'absence de toute marque linguistique qui l'indique.

Dans le cas des différentes formes du discours relaté, les marques d'inscription du locuteur sont bien déterminées :

2) Les deux jeunes éditrices que nous avons rencontrées affirment qu'elles trouvent beaucoup de difficultés en matière de distribution et en matière de coûts d'impression, notamment quand il s'agit de faire des livres de qualité.

Dimanche 02 novembre 2014, p.04.

Dans (2), il y a deux locuteurs :

- Un locuteur citant identifié à l'aide de la forme introductrice « affirmer que » et le pronom « nous », et qui renvoient au journaliste.
- Un locuteur cité : les deux jeunes éditrices

Dans d'autres situations, il peut s'agir d'un locuteur collectif, anonyme ou les deux comme dans les exemples suivants :

3) A propos du carburant pollué, le représentant de l'UNIPREST à Oran nous a exprimé son regret de voir ce carburant encore en circulation sans que Naftal ne soit en mesure de communiquer sur l'origine de cet incident.

Mardi 1^{er} octobre 2013, p.03.

4) Puisque nous importons de tout, pourquoi ne pas importer des politiciens avec des «plans» ?

Mardi 1^{er} octobre 2013, p. 11.

5) Gouverner c'est, dit-on, prévoir.

Mardi 11 janvier 2011, p. 02.

Dans (3), le locuteur est représenté par le pronom personnel *nous* qui renvoie à toute l'équipe rédactionnelle du journal. Dans (4), le *nous* renvoie aux Algériens. Le journaliste s'exprime à leur nom. Dans (5), le pronom *on* renvoie à un locuteur représentant une communauté collective et indéterminée.

L'énonciateur

L'*énonciateur* est un être discursif qui correspond au(x) contenu(s) exprimé(s) dans un énoncé. Ce n'est pas une personne mais un être abstrait qui s'exprime à travers l'énonciation. *S'exprimer* ne signifie pas parler au sens matériel du mot, mais il renvoie à l'expression de points de vue, de positions et d'attitudes énonciatives qui dépendent d'un choix effectué par le locuteur de l'énoncé.

Les énonciateurs correspondent à des voix qui traversent le discours d'un locuteur et qui peuvent y être implicites ou explicites. Le locuteur, le seul responsable de l'énoncé, met en scène un ou plusieurs énonciateurs et qui constituent l'origine de ses dires. A un locuteur unique correspond plusieurs énonciateurs qui correspondent aux contenus exprimés dans un énoncé. Cependant ce ne sont pas des personnes mais des êtres abstraits. Ces énonciateurs sont donc des tiers responsables des contenus, des locuteurs fictifs ou des êtres intralinguistiques qui « peuvent être identifiés et relèvent alors de diverses formes de discours rapporté » ou « non identifiés mais cependant identifiables si l'interlocuteur parvient à reconstruire la source de ces opinions. Ils seront cependant le plus souvent non identifiables » (Ducrot, 1984 : 204). Le locuteur est aux énonciateurs ce que l'auteur d'une pièce théâtrale est aux personnages. L'auteur d'une pièce théâtrale met en scène des personnages qui s'expriment par des mots, des gestes et des actions dont l'auteur n'assume pas la responsabilité. L'auteur s'adresse au public en s'assimilant ou non à l'un des personnages de la pièce théâtrale. De la même façon, le locuteur, le responsable de l'énoncé, met en scène des énonciateurs tout en organisant les points de vue et les attitudes qu'il leur attribue.

Anscombe (1985) montre que le locuteur –l'auteur de l'énoncé – se situe par rapport aux énonciateurs qu'il met en scène de différentes façons : « Il peut s'identifier à un énonciateur et assumer alors la responsabilité du point de vue que celui-ci exprime. [...] Il peut également se distancier d'un énonciateur, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il refuse le point de vue de ce dernier, mais

simplement qu'il n'en revendique pas la paternité » (Anscombe, 1985 : 7). Il se peut que l'énonciateur corresponde au locuteur et dans ce cas, nous dirons que le locuteur s'est assimilé à l'énonciateur qu'il a mis en scène ou s'est identifié avec lui.

La position du locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé et des énonciateurs qu'il met en scène varie. Il peut adopter une attitude de responsabilité comme il peut prendre distance, approuver ou refuser un certain point de vue.

Dans le cas de la prise en charge énonciative, le locuteur se présente comme l'origine du contenu de l'énoncé comme dans l'énoncé suivant :

- 6) Les industriels et les producteurs nationaux continuent de contester la hausse de l'IBS, qui est passé de 19% à 23% pour les sociétés de production, dans le cadre de la loi de finances 2015.

Mardi 06 janvier 2015, p.03.

Dans cet exemple, le locuteur-journaliste se présente comme l'origine de l'énoncé et cela est exprimé par l'emploi de l'indicatif. Il assume sa responsabilité énonciative en prenant en charge le contenu exprimé dans l'énoncé. Nous dirons qu'il s'identifie à l'énonciateur qu'il met en scène.

- 7) Selon le président du syndicat, plusieurs établissements de santé publique du pays sont dans la situation de n'avoir pas encore payé certaines indemnités et primes.

Mardi 03 janvier 2012, p.04.

Dans (7), le locuteur-journaliste prend distance par rapport au point de vue « plusieurs établissements de santé publique du pays sont dans la situation de n'avoir pas encore payé certaines indemnités et primes ». Il l'impute à un autre énonciateur présenté comme la source origine et responsable du point de vue, c'est le président du syndicat.

La troisième attitude concerne la réfutation ou le rejet :

- 8) Il n'y a pas de solutions pour l'une des deux parties.

Dimanche 06 février 2011, p.03.

Le locuteur réfute le point de vue « Il y a de solutions pour l'une des deux parties » attribué à un énonciateur avec qui le locuteur

ne s'identifie pas. Le locuteur-journaliste exprime sa réfutation d'un point de vue *X* à travers un point de vue « *non-X* ».

9) Encore un accident tragique sur l'autoroute Est-Ouest qui traverse la wilaya de Sétif.

Jeudi 07 août 2014, p.05

Cet énoncé est un exemple de présupposition où le locuteur approuve le point de vue présupposé « Il y a eu d'autres accidents tragiques sur l'autoroute Est-Ouest qui traverse la wilaya de Sétif » mais il ne s'identifie pas à la source de ce point de vue. Il met le contenu présupposé hors discours car il ne fait pas objet d'une discussion. Le locuteur-journaliste n'est pas l'origine du point de vue présupposé ou ne se présente pas comme telle. Il attribue ce contenu accordé à un ON-énonciateur qui renvoie à la voix publique, une opinion générale et anonyme.

Conclusion

Au terme de ce travail de recherche qui avait comme objectif de repérer, décrire et analyser les marques de polyphonie dans le discours de presse, nous pouvons dire qu'il n'est pas assez simple de déceler la polyphonie et ses marques dans le texte journalistique.

Nous avons tenté à apporter un nouvel éclairage sur les apports de la théorie de polyphonie énonciative à l'analyse du discours journalistique. Pour ce faire, nous avons adopté une démarche qui favorise l'exploitation des outils proposés par cette théorie dans l'analyse des particularités qui caractérisent le texte de presse.

A travers cette étude, nous avons essayé de voir comment le journaliste du Quotidien d'Oran articule son discours en y mettant différentes voix. Nous avons montré la façon dont le journaliste du Quotidien d'Oran caractérise, organise et distribue le discours d'autrui dans ses énoncés.

Nous avons présenté d'une façon concise les notions clés de la théorie de polyphonie. Nous avons traité quelques marques de polyphonie qui permettent au journaliste d'introduire une ou plusieurs voix dans son discours et d'y exprimer des points de vue différents.

Le locuteur - journaliste est le metteur en scène et le maître de l'énonciation. Il a plusieurs tâches à accomplir. Il produit l'énoncé, il met en scène des énonciateurs, il en distribue les rôles et leur attribue des points de vue. Il exprime des attitudes envers ces points de vue et ces énonciateurs en s'inscrivant dans l'énoncé, en s'en effaçant, en s'identifiant ou en identifiant son allocataire à l'un de ces énonciateurs.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. 1985. Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession. *Revue internationale de philosophie*, n°155, 333-349.
- Anscombre, J. C., & Ducrot, O. 1983. *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Margada.
- Bakhtine, M. [1929] 1970, *La Poétique de Dostoïevski*. Paris : Seuil.
- Bakhtine, M. 1978. *Esthétique et théorie du Roman*. Paris : Gallimard.
- Bakhtine, M. 1979. *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Benabdallah, I. (2007). Étude des procédés énonciatifs et argumentatifs à travers une analyse discursive des chroniques « Raina Raikoum » de Kamel Daoud du Quotidien d'Oran. *Synergies Algérie*, n°1, 73-85.
- Bres, J. 2001. Dialogisme. In : C. Détrie, P. Siblot, B. Verine & A. Steuckardt (éds.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion, 83-89.
- Charaudeau, P. 1997. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan / Institut national de l'audiovisuel. Coll. « Médias-Recherches ».
- Ducrot, O. & alii. 1980. *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- Ducrot, O. 1984. *Le Dire et le Dit*. Paris : Minuit.
- Moirand, S. 2007. *Le Discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de Paris.
- Mouillaud, M. & Tétu, J-F. 1989. *Le journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Rabatel, A. 2003. Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception. *Cahiers de praxématique*, n° 41, 131-155.
-

Mazot Aouda

Université d'Oran 2 : Mohamed Ben Ahmed.

Faculté des langues étrangères, département de langue française.

Domaine : Sciences du langage

Email : oudamzt00@gmail.com